

# Regard vers l'avenir

Autor(en): **Rätz, Willy**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **35 (1978)**

Heft 4

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-997602>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Regard vers l'avenir

Willy Rätz,  
Directeur suppléant de l'EFGS

Le 18 décembre 1976, le Conseil fédéral a donné le feu vert à l'introduction d'une première étape de construction du centre sportif de Tenero dans le message des constructions 1978 du DMF. Cette décision a nécessité la préparation de plans détaillés et du devis des charges pour assurer la bonne marche de la procédure d'autorisation, engagée dans l'administration fédérale et auprès du parlement. Au début du mois de septembre, ces importants documents purent être remis dans les délais prévus – grâce à l'engagement inconditionnel de la commission de construction – aux autorités compétentes. Une décision aurait aussi dû être prise, au même moment, en ce qui concerne l'achat du terrain et les exigences administratives. Malheureusement, le temps imparti ne fut pas suffisant, de sorte que l'on ne put éviter le renvoi de la procédure, le projet figurant maintenant dans le message des constructions 1979 du DMF. Partant de cet état de fait, il est probable que les travaux pourront débuter en automne 1979. Certes, il serait possible, jusque-là, de procéder déjà à certains ouvrages de terrassement indispensables pour protéger le centre des inondations périodiques provoquées par le grossissement du lac Majeur. Une telle décision n'a toutefois pas encore été prise.

### Coût probable

Nous avons vu, par ailleurs, quelles étaient les installations, les constructions et les aménagements répartis dans les différentes étapes de construction. Pour la première, le devis prévoit une dépense de 24,7 millions de francs. Ce montant ne comprend pas l'achat du terrain

(182 000 m<sup>2</sup>), la question de son prix n'ayant pas encore pu être définitivement réglée. On évalue à 11 millions et à 7 millions le coût des deuxième et troisième étapes. En conséquence, la réalisation complète du projet reviendra à quelque 42,7 millions de francs.

Un accord a été passé avec le DNS prévoyant que l'administration du centre national de la jeunesse se poursuivrait, comme par le passé, sous la forme d'une association bilatérale. Il est prévu que les deux parties désignent des délégués et forment chacune une commission ad hoc. Grâce à des contacts réciproques permanents, elles assureront la bonne marche du tandem «sport de la jeunesse» / «domaine agricole».

### Un «non» menacerait l'enseignement

L'avenir du «centre sportif national de la jeunesse» de Tenero dépend de la tournure que prendront les délibérations concernant l'agrandissement dont nous venons de parler. Si la réalisation des installations et autres aménagements prévus dans la première étape s'avérait impossible, la formation sportive des jeunes ne pourrait plus être assurée de façon satisfaisante. Les responsables de cours et de stages qui vivent d'espoir, depuis si longtemps déjà, seraient amèrement déçus, et la majorité d'entre eux se verraient contraints d'éliminer Tenero de leur programme d'activité. Le cercle de ceux qui ont placé leurs espérances en la naissance de ce «centre sportif national de la jeunesse» est de plus en plus large. Il faut donc espérer que le Conseil fédéral portera sa réalisation en priorité à son programme gouvernemental et financier, même si la situation financière de la Confédération reste précaire.

